



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E25318

VALABLE JUSQU'AU 22/11/2025

ÉDITÉ LE 01/08/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2003

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/03/2003
450 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE HAVRE 2003 B 130

Siret : 447 928 698 00011

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 232807 OB

Assurance Responsabilité Travaux :

QBE 037.0012525-S178996

Assurance Responsabilité Civile :

QBE 037.0012525-S178996

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : BUQUET

PAR TECH CHATEAU D'APLEMOU
SAINT LAURENT DE BREVEDENT
76700 ST LAURENT DE BREVEDENT

Téléphone : 02 35 30 20 20

Portable : 06 25 78 75 26

Fax :

Site Internet :

E-mail : c.delanay@buquet-sas.fr

Responsabilité légale :

HINAULT MARTIAL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 25

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	23/11/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	08/10/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	08/10/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.